



PREFET DE SEINE ET MARNE

LE PREFET

Melun, le 03 DEC. 2015

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Face aux évènements tragiques auxquels doit faire face notre pays, il est plus que jamais nécessaire que toutes les forces composant la société s'unissent pour faire vivre notre modèle républicain, porteur des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans ce combat, les associations, et particulièrement les associations sportives, se trouvent au premier plan.

Parce qu'il est porteur des valeurs éducatives de respect et de tolérance, le sport doit être un vecteur privilégié du vivre ensemble et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Aussi les associations sportives, qui regroupent en leur sein de nombreux jeunes de toutes origines, doivent-elles se montrer particulièrement attentives à toute forme de discrimination ou toute manifestation de prosélytisme religieux, voire de radicalisation, contraires à l'esprit de laïcité et de cohésion sociale qui est celui de la République.

Je vous rappelle qu'un numéro vert (0800 005 696) a été créé à cet effet qui permet de signaler toute manifestation de ce type et ainsi de prévenir et de combattre ce phénomène.

Sachant que je peux compter sur votre vigilance, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Jean-Luc MARX